



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE - PEDT

Commune de LOUDUN

Date de présentation du projet

Projet présenté en décembre 2014.

Collectivité Territoriale

Mairie de LOUDUN.

Nom des Correspondants

Monsieur ROUX Gilles

Fonction : Adjoint Education, Enfance-Jeunesse

Adresse : Mairie de Loudun – 1 rue Gambetta – CS 60065 – 86200 LOUDUN

Téléphone : 05.49.98.15.38

Adresse électronique : mairie@ville-loudun.fr

Madame ALZON Valérie

Fonction : Responsable Service Education, Enfance-Jeunesse

Adresse : Mairie de Loudun – 1 rue Gambetta – CS 60065 – 86200 LOUDUN

Téléphone : 05.49.98.85.09

Adresse électronique : v.alzon@ville-loudun.fr

Périmètre et public du PEDT

LE TERRITOIRE CONCERNE

LOUDUN qui compte actuellement 7 100 habitants et 2 écoles primaires publiques.

LE PUBLIC CONCERNE PAR LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Nombre total d'enfants : 427

Niveau maternelle : moins de trois ans :

Niveau maternelle : entre trois et cinq ans : 147

Niveau élémentaire : 280

Niveau secondaire : 0

LE MODE D'INSCRIPTION AUX NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Les Nouvelles Activités Périscolaires sont ouvertes à tous les enfants scolarisés, de la maternelle au CM2. Actuellement, ce sont 427 enfants qui participent aux Nouvelles Activités Périscolaires.

Les Nouvelles Activités Périscolaires sont des activités facultatives mais avec une inscription à l'année. Les enfants ont libre choix de leurs activités.

Ces activités sont prises en charge par la Ville pour 2014. A partir de la rentrée 2015, une participation financière de 20 € par enfant et par an, sera demandée aux familles.

LES MODALITES D'INFORMATION DES FAMILLES

Les familles ont été associées à la mise en place de ce dispositif dès le début du projet en 2013. Les représentants des parents d'élèves des deux groupes scolaires (Martray/Lutins et Prévert/Chat Botté) ont participé à tous les comités de pilotage. Des réunions d'information ont été mises en place à la sortie des écoles, afin de répondre au mieux aux questions des familles. Des réunions publiques ont également eu lieu en mairie (voir calendrier en annexe).

LES ETABLISSEMENTS CONCERNES

Etablissements publics	Nbre étab.	Nbre d'enfants
Ecoles maternelles	2	168
Ecoles élémentaires	2	329
TOTAL	4	497

2 groupes scolaires :

- Maternelle Les Lutins : 73 enfants
- Elémentaire du Martray : 149 enfants
- Maternelle Le Chat Botté : 95 enfants
- Elémentaire Jacques Prévert : 180 enfants

PERIODES DE LA JOURNEE ET/OU DE LA SEMAINE CONCERNEES PAR LE PEDT

La Ville de LOUDUN a fait le choix de regrouper les Nouvelles Activités Périscolaires sur un après-midi. Elles se déroulent 1 fois par semaine de 13h à 16h dans chaque groupe scolaire avec un décalage à l'école Jacques Prévert (13h10-16h10), pour des raisons de transport.

Ecoles	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le Chat Botté et Jacques Prévert		NAP			
Les Lutins et le Martray				NAP	

Etat des lieux

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

La municipalité intervient à quatre niveaux, dont trois sont déclarés auprès de la DDCS depuis septembre 2014 :

- Garderie du matin
- Pause méridienne (non déclaré)
- Nouvelles Activités Périscolaires mises en place depuis septembre 2014
- Garderie du soir

LES EFFECTIFS CONCERNES

- Accueil du matin : 102
- Pause méridienne : 400
- Nouvelles Activités Périscolaires : 427
- Garderie du soir : 93

LES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Les accueils de loisirs de la Ville de LOUDUN sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) depuis plusieurs années.

Ils fonctionnent sur toute la durée des petites vacances, des vacances d'été et les mercredis après-midi.

Ils regroupent :

- Les 3/6 ans
- Les 7/11 ans
- Les adolescents

Diagnostic des ressources et besoins

ATOUTS DU TERRITOIRE ET LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

L'existence de structures de qualité au sein de la commune est un atout pour proposer des Nouvelles Activités Périscolaires de qualité (liste non exhaustive) :

- 3 Gymnases avec plusieurs salles de sport (largement utilisés par un tissu associatif divers et varié, intéressé pour intervenir lors des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)).

- Une Médiathèque
- Un espace culturel (expos, ...)
- Une salle de cinéma
- Un square à proximité d'une école maternelle
- Des jardins communaux
- Des espaces verts pouvant accueillir des enfants
- Un square à proximité d'une école maternelle
- Les écoles
- Les locaux des accueils de loisirs

CONTRAINTES DU TERRITOIRE ET MODALITES DE PRISE EN COMPTE DE CES CONTRAINTES DANS LE PEDT

La municipalité doit faire face à de fortes contraintes pour l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires :

- Contraintes financières,
- Contraintes de personnel,
- Eloignement des structures d'accueil autres que scolaires comme les gymnases, la Médiathèque, l'espace culturel (Espace Sainte-Croix), le cinéma : obligation d'utiliser plusieurs mini-bus pour le transport des enfants.
- Contraintes de locaux.

Les locaux disponibles pour les Nouvelles Activités Périscolaires sont limités à l'intérieur des écoles. L'utilisation des salles reste compliquée avec les enseignants, c'est pourquoi il a été décidé, et ce dans la mesure du possible, de ne pas utiliser les salles de classes. Certains enseignants ont cependant donné « leur accord » pour l'utilisation de leur salle.

(Voir en annexe la liste des salles utilisées pour le déroulement des NAP).

Une charte d'utilisation des locaux partagés, a été mise en place entre les écoles du Martray et Jacques Prévert, notamment pour l'utilisation des salles informatique.

Priorités éducatives

OBJECTIFS EDUCATIFS GENERAUX DU PEDT PARTAGES PAR LES PARTENAIRES

Vivre ensemble en valorisant les ressources locales correspond au projet éducatif que souhaite mettre en place la commune lors des Nouvelles Activités Périscolaires. Pour cela la commune souhaite proposer :

- Des activités ludiques et éducatives développant la curiosité, la créativité et l'inventivité (épanouissement personnel),

- Mais aussi des activités axées sur l'écoute, le respect des autres, l'apprentissage des différences et de la citoyenneté (vivre ensemble).

Le PEDT s'oriente vers une ouverture sportive, culturelle, artistique et civique en cherchant à respecter le rythme de l'enfant sur la semaine.

LES EFFETS ATTENDUS

En terme comportemental :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Respecter son rythme.
- Apprendre à se confronter à la différence, surmonter ses appréhensions.
- Etablir des rapports privilégiés avec les autres enfants et les adultes différents du temps scolaire.
- Permettre la poursuite de la socialisation de l'enfant.

En terme d'ouverture à l'environnement culturel, sportif et social :

- Susciter un intérêt pour l'enfant à participer à des activités périscolaires.
- Augmentation de la fréquentation des structures associatives et municipales.
- Découverte des lieux (équipements sportifs, médiathèque, Espace Sainte-Croix).

Démarche pédagogique.

ARTICULATION DU PEDT AVEC LES EVENTUELS DISPOSITIFS EXISTANTS

Dispositif	oui	non
Projet Educatif Local (PEL)		X
Contrat Educatif Local (CEL)		X
Contrat de Ville		
Contrat dans le domaine culturel (CLEA)		X
Projet territorial d'éducation artistique (PTEA)		X
Contrat territoire lecture (CTL)		X
Enseignements artistiques spécialisés		X
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)	X	
Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)	X	
Projet Educatif	X	

LES ACTIVITES DANS LE CADRE DU PEDT

Les activités proposées sont en articulation avec les actions des écoles. Les directeurs d'écoles ont été contactés afin de prendre connaissance de leur projet d'école.

La commune de LOUDUN affiche une politique volontaire en ce qui concerne les activités extrascolaires des enfants, tant au niveau culturel que sportif :

-structure municipale : chants, danse, théâtre, loisirs créatifs, cuisine, création jeux en bois, sport, citoyenneté, création d'un journal des NAP, développement durable.

-un tissu associatif : des associations sportives interviendront dès janvier 2015 et d'autres associations diverses, interviendront à partir de la rentrée de septembre 2015.

Les activités proposées prennent en compte l'équilibre de la journée. Elles favorisent le développement personnel de l'enfant, son épanouissement, son implication dans la vie collective. Elles sont intégrées dans l'emploi du temps de la semaine de l'élève.

Leur organisation permet un égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives, artistiques.

Les enfants ont la possibilité de suivre les Nouvelles Activités Péri-scolaires, construites autour de différentes thématiques :

- Citoyenneté
- Culture et Expression
- Développement durable
- Activités Physiques et Sportives
- Sciences et Technologies
- Ouverture culturelle sur le monde
- Prévention
- Loisirs créatifs

Ces activités sont proposées tout au long de l'année, par cycle de vacances à vacances (5 cycles). Elles peuvent cependant être en partie modifiées ou renouvelées en fonction des disponibilités des intervenants.

Au cours du premier cycle les enfants ont participé à la majorité des activités afin qu'ils les connaissent et que cela leur permette de mieux choisir (exemple : atelier théâtre tous les jours du cycle ou différents ateliers sur le même cycle).

DES ACTIVITES ADAPTEES AUX ENFANTS DE MATERNELLE

Les Nouvelles Activités Péri-scolaires pour les maternelles doivent garantir un maximum de repères (présence des ATSEM et de la Directrice de l'ALSH 3/6 ans, identification des intervenants au moyen d'un trombinoscope, repères visuels...).

Les besoins physiologiques des enfants sont pris en compte (repas pris au début de la pause méridienne, endormissement, durée de la sieste, réveil progressif...).

Les activités proposées sont adaptées à leur âge, des espaces spécifiques sont aménagés ainsi que des ateliers « en jeu libre ».

5 thématiques spécifiques ont été mises en place :

- **L'équilibre** : jeux de construction et d'emboîtement, éveil corporel, parcours de motricité, parcours de billes, construction de mobiles...
- **Les sons** : chansons et comptines, instruments de musique...
- **La nature** : découverte des plantes, fleurs, connaissance des animaux et de leur habitat...
- **La matière** : le toucher, l'eau, le chaud/le froid...
- **Les contes et légendes** : imaginaire, ateliers de costumes, lecture de contes...

Organisation des NAP

Les enfants sont répartis par groupes :

- PS/MS et MS/GS,
- CP/CE1/CE2,
- CM1/CM2.

Déroulement des NAP :

- 13h : Prise en charge des enfants par l'équipe des NAP à la fin de la pause méridienne.
- De 13h à 13h30 : Fin de la récréation, identification des groupes, passage aux toilettes puis chacun rejoint le lieu de l'activité.
- De 13h30 à 14h30 : Activité.
- De 14h30 à 15h : Récréation.
- De 15h à 16h : Activité.
- 16h : Arrivée des parents qui récupèrent leurs enfants sur le même principe que les autres jours d'écoles, les autres enfants sont dirigés vers l'Accueil Périscolaire du soir.

Les activités d'un même après-midi peuvent être identiques ou non.

L'activité peut être terminée ou non, auquel cas elle est poursuivie la semaine suivante.

Les horaires, notamment ceux de la récréation ne sont pas figés et peuvent être modulés, afin que tous les enfants ne soient pas en même temps dans la cour (en fonction du nombre, du temps, de la période, des écoles...).

Certaines activités ont lieu à l'extérieur de l'école (exemple : gymnases, stades, aquarium, différentes visites...). Une note a été adressée à toutes les familles les informant des sorties annuelles. Ces activités se font à pied, en minibus...

Un temps de rangement du matériel et de la salle est compris dans les NAP.

Tous les vendredis, l'équipe d'animation des NAP se réunit afin de faire un bilan de la semaine passée et des semaines à venir et ce, afin de prévoir et d'anticiper l'organisation et la logistique sans la présence des enfants.

Les Activités :

- Elles sont proposées par l'équipe d'animation en fonction notamment des qualifications ou des spécialités des uns et des autres.
- Viendront se rajouter les interventions ponctuelles des différentes associations et intervenants extérieurs.
- Un planning des activités sur le cycle est proposé aux enfants.
- Elles peuvent être :
 - o les mêmes sur l'ensemble du cycle,
 - o sur la moitié du cycle,
 - o sur deux après-midi,
 - o sur un seul après-midi.

Constitution des groupes :

- En début de cycle, les enfants choisissent et s'inscrivent sur les différentes activités du cycle. Des changements ou des aménagements peuvent toutefois avoir lieu pendant ce dernier.
- Il est intéressant qu'il y ait une certaine « parité » au sein des différents groupes d'activités.
- Des fiches sont établies à l'inscription.
- Les enfants choisissent les activités en fonction de leurs envies. Cependant, il est fort probable que les enfants ne puissent pas toujours faire l'activité de leur choix. Ainsi, certains découvrent une activité qu'ils ne souhaitaient pas, mais nous espérons qu'ils soient contents de l'avoir fait.
- De même, il y a un roulement sur les différentes activités.
- Un des principes fondamentaux est de permettre aux enfants de découvrir de Nouvelles Activités dans le cadre Péri-scolaire.

Divers :

- Les Projets d'Accueils Individualisés (PAI) ainsi que les traitements médicaux nécessaires sont connus et accessibles par les différentes équipes qui interviennent auprès des enfants.
- A l'intérieur des panneaux d'affichages, des informations sont mises à disposition des familles.
- Un camion a été acheté pour le transport du matériel des NAP d'une école à une autre.

Types d'activités proposées (liste non exhaustive) :

- Sport (hand, badminton, tennis de table,...)
- Activités de plein air
- Ateliers créatifs et manuels
- Ateliers motricité
- Atelier Land'Art
- Atelier Jeux de société
- Atelier danse
- Atelier Théâtre
- Atelier Lecture
- Atelier Cuisine
- Atelier création jeux en bois
- Citoyenneté (Conseil Municipal des Enfants)
- Création d'un journal des NAP
- Jeux collectifs
-

Partenaires du projet

Partenaires institutionnels

Les Services de l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Mutualité Sociale Agricole (MSA Sèves-Vienne).

Partenaires associatifs

Des associations se sont manifestées (lors de la réunion du 25 septembre 2014) pour intervenir aux Nouvelles Activités Périscolaires.

Voir en annexe le tableau de propositions des associations qui interviendront en janvier prochain.

D'autres associations présentes lors de la dernière réunion du 25 novembre, pourraient intervenir à la rentrée de septembre 2015. Nous sommes en attente de leur proposition.

Autres partenaires

- Les représentants de parents d'élèves de la FCPE.
- Les animateurs au total de 8, recrutés pour ce dispositif. Au total ce sont 24 encadrants qui interviennent lors des NAP.

Structure de pilotage

La Ville de LOUDUN a fait le choix de recruter des animateurs et ainsi avoir des intervenants expérimentés et qualifiés pour être au service des enfants.

COMPOSITION DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE

- 1 Responsable du Service Education, Enfance-Jeunesse
- 1 Coordinateur Nouvelles Activités Périscolaires
- 1 Animateur référent en lien avec les ATSEM pour les 3/6 ans
- 1 Animateur référent pour les 6/11 ans

La majorité des encadrants des Nouvelles Activités Périscolaires sont des agents qualifiés du Service Enfance Jeunesse de la ville :

- Les animateurs :

- . un Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD) d'un Accueil Collectif de Mineurs ou équivalent,
- . un Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA) d'un Accueil Collectif de Mineurs ou équivalent,

- Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) qui travaillent dans les écoles.

D'autres professionnels complètent cette équipe :

- . des intervenants extérieurs avec d'autres qualifications ou spécificités (exemple : théâtre, musique...),
- . des intervenants des différents services municipaux (service des sports, service culturel, médiathèque, services techniques...),
- . des intervenants du monde associatif du territoire essentiellement,
- . du personnel non qualifié (dans un premier temps et pouvant l'être dans un second temps : maximum 20%).

A travers l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires, le service Enfance Jeunesse a le même personnel tout au long de l'année. Ainsi, les enfants retrouvent les mêmes personnes au sein des Accueils Périscolaires du matin et du soir, au moment de la pause méridienne ainsi que sur les temps de vacances scolaires, ce qui rassure les familles.

Modalités de pilotage

Un **Comité de Pilotage** a été créé le 4 avril 2013, composé de :

- Administration (Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale – Circonscription de Lencloître, Monsieur le Chargé de Missions du DASEN,
- DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)
- Les directeurs des 4 écoles
- 1 représentant des enseignants par école
- La Municipalité (Monsieur le Maire, Directeur Général des Services, Responsable Ressources Humaines, Responsable Service Education, Enfance-Jeunesse, Coordinateur Périscolaire, Coordinateur des NAP, 2 représentantes des ATSEM
- La FCPE (Monsieur le Président, 1 représentant de parents d'élèves dans chaque école)
- La Société de Transport (Conseil Général et VEOLIA)
- La Communauté de Communes du pays Loudunais (Elu en charge de l'éducation
- La DDCS
- La CAF de la Vienne

Le comité de pilotage mis en place par l'ancienne Municipalité, n'a été sollicité qu'une seule fois pour valider la proposition de regroupement des Nouvelles Activités Périscolaires sur un après-midi.

Coordination du projet

Nom et prénom du responsable pédagogique : M. SOIRAT Fabrice

Fonction : Coordinateur des Nouvelles Activités Périscolaires

Adresse : Mairie de Loudun – 1 rue Gambetta – 86200 LOUDUN

Téléphone : 05.49.98.15.38

Adresse électronique : mairie@ville-loudun.fr

LE ROLE DU COORDINATEUR DES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

- Mettre en place l'organisation et assurer le suivi du bon déroulement des Nouvelles Activités Périscolaires.
- Encadrer l'équipe d'animation.
- Etre garant de la sécurité physique des enfants et des encadrants.
- Assurer les réunions de débriefing avec l'équipe d'animations tous les vendredis de 14h à 16h (échanger, dialoguer, informer et résoudre les problèmes rencontrés).
- Etablir avec l'ensemble des intervenants un projet d'animation.

- Etre présent sur les écoles pour avoir un contact direct avec les familles, les animateurs et les enfants.
- Assurer les ateliers en cas d'absences imprévues.
- Informer et transmettre à la municipalité les problèmes rencontrés lors des Nouvelles Activités Périscolaires.
- Prendre en compte les remarques des enseignants, des animateurs et des familles et en informer la Municipalité.
- Faire le point sur les besoins en matériel, effectuer les commandes tout en respectant les contraintes budgétaires établies par la municipalité.

Référent(s) sur les structures

- Chez les 3/6 ans

Yoanna DESROCHES qui est directrice de l'accueil de loisirs des 3/6 ans.

- Chez les 6/11 ans

Noémie NIVEAU qui est directrice de l'accueil de loisirs des 6/11 ans.

Modalités de bilan et d'évaluation du projet

MODALITES DE BILAN

Une réunion de débriefing avec les animateurs a lieu tous les vendredis de 14h à 16h en mairie.

Un point est fait sur l'organisation des activités passées dans la semaine et des problèmes rencontrés. Les animateurs proposent des idées d'activités pour les périodes à venir. Un travail est fait en groupe, notamment pour les animateurs qui encadrent des maternelles. Ils préparent également le matériel dont ils ont besoin pour les activités de la semaine suivante.

Des temps de préparation et de bilan sont également mis en place avec les ATSEM qui interviennent elles aussi auprès des enfants.

Les représentants de parents d'élèves ont été associés à la démarche.

Les familles ont été consultées et informées du dispositif.

La Ville de LOUDUN étant la seule ville du Département à avoir « bénéficié » du décret HAMON du 7 mai 2014 (décision en comité de pilotage du 15 mai 2014) portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires, une validation de cette expérimentation s'impose.

Suite à la mise en place de ce dispositif, une validation de l'expérimentation va donc avoir lieu suite à la demande des Services de l'Education Nationale.

En lien avec les Services de l'Education Nationale, des questionnaires vont être adressés aux familles, aux enfants, afin de « récolter » leur avis quant à la mise en place de ces Nouvelles Activités Péri-scolaires.

Les équipes enseignantes ainsi que les représentants de parents d'élèves, vont également être entendus.

Les encadrants du dispositif vont être entendus par petits groupes, lors des réunions de débriefing avec les animateurs le vendredi.

MISE EN PLACE D'UN COMITE DE SUIVI

La mise en place d'un « **comité de suivi** » plus restreint vient d'être actée. Il a en charge le suivi du bon déroulement des Nouvelles Activités Péri-scolaires.

Composition du comité de suivi

- M. Joël DAZAS, Maire de la Commune de LOUDUN
- M. ROUX Gilles, Adjoint à l'Education, Enfance-Jeunesse
- Mme ALZON Valérie, Responsable du Service Education, Enfance-Jeunesse
- M. SOIRAT Fabrice, Coordinateur des Nouvelles Activités Péri-scolaires
- M. SAVIN Nicolas, Président de la FCPE
- Mme GODINEAU Valérie : Directrice de l'école maternelle les Lutins
- Mme DIGNAC Annick : Directrice de l'école élémentaire du Martray
- Mme AUREAU Margot : Directrice de l'école maternelle le Chat Botté
- (Mme BIDAUD Viviane en remplacement de Mme AUREAU pdt son congés)
- M. BILLAUD François, Directeur de l'école élémentaire Jacques Prévert
- M. BROULEAU Jacques, chargé de mission du DASEN
- 1 représentant des parents d'élèves par école :
 - Mme PASCAULT Cécile : école du Chat Botté
 - Mme GELLY Sylvie : école Jacques Prévert
 - Mme BARBIER Béatrice : école les Lutins
 - Mme DONATIEN Colette : école du Martray
- Mme AUMOND Martine, Représentante de la Commission Education, Enfance-Jeunesse

COMMISSION MUNICIPALE

La commission Education, Enfance-Jeunesse se réunit régulièrement. Elle assure le suivi et la coordination du dispositif global de l'accueil de l'enfant. Elle est force de propositions.

PERIODICITE DE L'EVALUATION DU PROJET

Le choix ayant été fait de « bénéficier » du décret HAMON, il est obligatoire d'évaluer le projet tous les ans.

Durée du PEDT

La durée du PEDT est envisagée pour trois ans. Il pourra être renouveler par avenant.

Signataire du projet

Monsieur Joël DAZAS, Maire de la commune de LOUDUN.

Date et signature

A Loudun, le 8 décembre 2014

LISTE DES ANNEXES

- Semaine scolaire
- Dossier unique d'inscription
- Organigramme du Périscolaire du service enfance jeunesse
- Nom et qualification des agents intervenants
- Calendrier des dates de réunions
- Liste des salles utilisées pour le déroulement des NAP
- Tableau de propositions des associations (réunion du 25 septembre 2014)
- Fiche Association pour l'année 2014/2015

PLANNING SEMAINE SCOLAIRE

Ecole maternelle Le Chat Botté et Ecole élémentaire Jacques Prévert

	7h30	8h30	11h30	12h	12h15	13h10*	14h	16h10*	18h15
Lundi	Accueil Péricolaire	Enseignement	Accueil Péricolaire gratuit	Pause Méridienne		Enseignement		Accueil Péricolaire	
Mardi	Accueil Péricolaire	Enseignement	APC	Accueil Péricolaire gratuit	Nouvelles Activités Péricolaires NAP			Accueil Péricolaire	
Mercredi	Accueil Péricolaire	Enseignement	APC	Accueil Péricolaire gratuit					
Jeudi	Accueil Péricolaire	Enseignement	Accueil Péricolaire gratuit	Pause Méridienne		Enseignement		Accueil Péricolaire	
Vendredi	Accueil Péricolaire	Enseignement	Accueil Péricolaire gratuit	Pause Méridienne		Enseignement		Accueil Péricolaire	

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires
NAP : Nouvelles Activités Péricolaires

* décalage de 10 mn à l'école Jacques Prévert

PLANNING SEMAINE SCOLAIRE

Ecole maternelle Les Lutins et Ecole élémentaire du MARTRAY

	7h30	8h30	11h30	12h	12h15	13h	14h	16h	18h15
Lundi	Accueil Péricolaire	Enseignement	Accueil Péricolaire gratuit Pause Méridienne			Enseignement		Accueil Péricolaire	
Mardi	Accueil Péricolaire	Enseignement	Accueil Péricolaire gratuit Pause Méridienne			Enseignement		Accueil Péricolaire	
Mercredi	Accueil Péricolaire	Enseignement	APC Accueil Péricolaire gratuit						
Jeudi	Accueil Péricolaire	Enseignement	APC Accueil Péricolaire gratuit Pause Méridienne			Nouvelles Activités Péricolaires NAP		Accueil Péricolaire	
Vendredi	Accueil Péricolaire	Enseignement	Accueil Péricolaire gratuit Pause Méridienne			Enseignement		Accueil Péricolaire	

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

NAP : Nouvelles Activités Péricolaires

Date retour dossier :



**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
PERISCOLAIRE et ACCUEILS DE LOISIRS
Année scolaire 2014/2015**

**Dossier à retourner impérativement pour le vendredi 28 Mars 2014, passé ce
délai votre enfant ne sera pas pris en compte
sur les différents services**

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée : Classe :

CONTENU DU DOSSIER :

- ☛ Fiche de Renseignements
- ☛ Fiche Sanitaire de Liaison
- ☛ Inscription à l'Accueil Périscolaire matin et soir
- ☛ Inscription aux Nouvelles Activités Périscolaires
- ☛ Inscription à l'Accueil de Loisirs du mercredi après-midi
- ☛ Inscription à la Restauration Scolaire

A

Le.....

Signature des parents,




☞ **POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER LE GUICHET UNIQUE DE LA MAIRIE**
AU 05.49.98.85.03 / 05.49.98.15.38 ☞

**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
PERISCOLAIRE ET ACCUEILS DE LOISIRS
Année scolaire 2014/2015**




Fiche de Renseignements

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Date de naissance : Lieu :
Sexe(1) : F M
Nom de l'école actuelle : Classe actuelle :
Nom de l'école pour 2014/2015 : Classe (1) : maternelle
élémentaire
(joindre obligatoirement une copie du carnet de vaccinations de l'enfant)


Représentant légal – Père **Situation familiale** :

Nom et prénom :
N° d'allocataire :
Adresse :
 Domicile :  Portable :
@ Courriel :
Nom de l'employeur : 
Adresse de l'employeur :

Représentant légal – Mère **Situation familiale** :

Nom et prénom :
N° d'allocataire :
Adresse :
 Domicile :  Portable :
@ Courriel :
Nom de l'employeur : 
Adresse de l'employeur :

Autre Représentant légal – Tuteur, Familles d'accueil, Autres

Organisme :
Nom et prénom de la personne référente :
Adresse :  :
Fonction :

(1) Cocher l'option retenue

**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
PERISCOLAIRE ET ACCUEILS DE LOISIRS
Année scolaire 2014/2015**

➔ Une pièce d'identité pourra être demandée aux personnes autorisées à venir chercher l'enfant.

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant

Nom et prénom :
Adresse :
☎ Domicile : ☎ Portable :
Qualité :

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant

Nom et prénom :
Adresse :
☎ Domicile : ☎ Portable :
Qualité :

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant

Nom et prénom :
Adresse :
☎ Domicile : ☎ Portable :
Qualité :

Décharge de responsabilité (1)

Je soussigné(e)représentant légal de l'enfant, autorise mon enfant :

- . à partir seul de l'Accueil Périscolaire : Oui, à partir deheures Non
- . à partir seul de l'Accueil de Loisirs : Oui, à partir deheures Non
- . à participer à toutes activités proposées dans le cadre des Accueils : Oui Non
- . à être pris en photo en vue d'éventuelles publications (expo, journal de la ville,...) et à ne demander aucune indemnité pour cela : Oui Non

Sécurité (JOINDRE IMPERATIVEMENT UNE ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE)

Nom de la Compagnie et N° de contrat de l'assurance Responsabilité Civile :
.....

(1) Cocher l'option retenue

**INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (matin et Soir)
ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015**



Nom et Prénom de l'enfant :
Ecole fréquentée : Classe :

☛ **ACCUEIL PERISCOLAIRE** (1)

- **MATIN** (horaire actuel à partir de 7h30) :

Oui Non A partir de 7 h (sous réserve *)
(* en fonction du nombre d'enfants concernés)

- **SOIR** (horaire actuel jusqu'à 18h15) :

Oui Non Jusqu'à 18h30 (sous réserve*)
(* en fonction du nombre d'enfants concernés)

⊗ **Projet d'Accueil Individualisé (PAI) existant :** Oui Non

NOM DU RESPONSABLE A FACTURER POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Nom et prénom :
.....
Adresse :
.....
.....

→ Une facture à régler au Trésor Public, vous sera adressée tous les 2 mois.

TARIFS (à partir de Septembre 2014)

	QF < 600	601 < QF < 724	725 < QF < 849	850 < QF < 949	QF > 950
Accueil matin	0,45	0,50	0,55	0,60	0,65
Accueil soir	1,05	1,10	1,15	1,20	1,25

→ Le tarif est calculé en fonction du quotient familial. Si le numéro d'allocataire n'est pas renseigné, le tarif maximum sera appliqué.

(1) Cocher l'option retenue



**INSCRIPTION AUX NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES
ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015**

Nom et Prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée : **Classe :**

☛ **NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES** (1)

*** Pour les écoles maternelles Les Lutins et Le Chat Botté**

→ Participera de 15h30 à 16h15 : Oui Non

- Si Non, garderie gratuite de 15h30 à 16h30 :
- Ou Retour au domicile dès 15h30 :

*** Pour les écoles élémentaires du Martray et Jacques Prévert**

→ Participera de 15h45 à 16h45 : Oui Non

- Si Non, garderie gratuite de 15h45 à 16h45 :
- Ou Retour au domicile dès 15h45 :

☺ **Les domaines d'activités suivants pourront être proposés tout au long de l'année :**

- Les activités sportives (initiation et découverte,).
- Les activités artistiques, culturelles et patrimoniales (théâtre, musique, découverte des instruments, danse, peinture, loisirs créatifs, cirque, échecs,.....).
- Les activités scientifiques et technologiques (informatique, mécanique, électricité, maquettes,.....).
- Les activités de vie collective et d'éducation citoyenne (règles de vie et règlement intérieur, les lieux publics de la commune, le conseil municipal des enfants, le rôle des délégués des élèves, le rôle des élus, les actions solidaires, les jeux de société, l'intergénérationnel,.....).
- Les activités d'éducation à l'environnement et au développement durable (les sources d'énergie, le tri sélectif, la gestion des déchets, l'eau, l'aménagement de jardins, les plantations,).
- Les activités de prévention (santé, hygiène, alimentation, apprendre à porter secours, sécurité routière, sécurité domestique,....).

(1) Cocher l'option retenue



**INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI APRES-MIDI
ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015**

Nom et Prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée : Classe :

☛ **ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI après-midi** (1)

→ Accueil de Loisirs du mercredi **AVEC REPAS** dès 11h45 : Oui
Non

→ Accueil de Loisirs du mercredi **SANS REPAS** dès 13h30 : Oui
Non

✍ **L'inscription « définitive » à l'Accueil de Loisirs s'effectue au guichet unique de la Mairie.**

→ Tarifs en fonction du quotient familial et des communes signataires du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF et la MSA (voir en Mairie).

(1) Cocher l'option retenue

**INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015**



→ L'inscription ne rend pas obligatoire la présence, mais il convient de remplir ce dossier dans le cas de présences occasionnelles.

Nom et Prénom de l'enfant :
Ecole fréquentée : **Classe :**

JOURS DE PRESENCE

Lundi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>	Jeudi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>
-------	--------------------------	-------	--------------------------	-------	--------------------------	----------	--------------------------

SITUATION PARTICULIERE

L'acceptation à la restauration scolaire d'un enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie(s) alimentaire(s), est conditionnée à l'avis obligatoire du médecin scolaire et à la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (**P.A.I.**).

→ **Les familles doivent impérativement prendre contact avec le Centre Médico Scolaire au 05.49.98.36.16 dès la rentrée.**

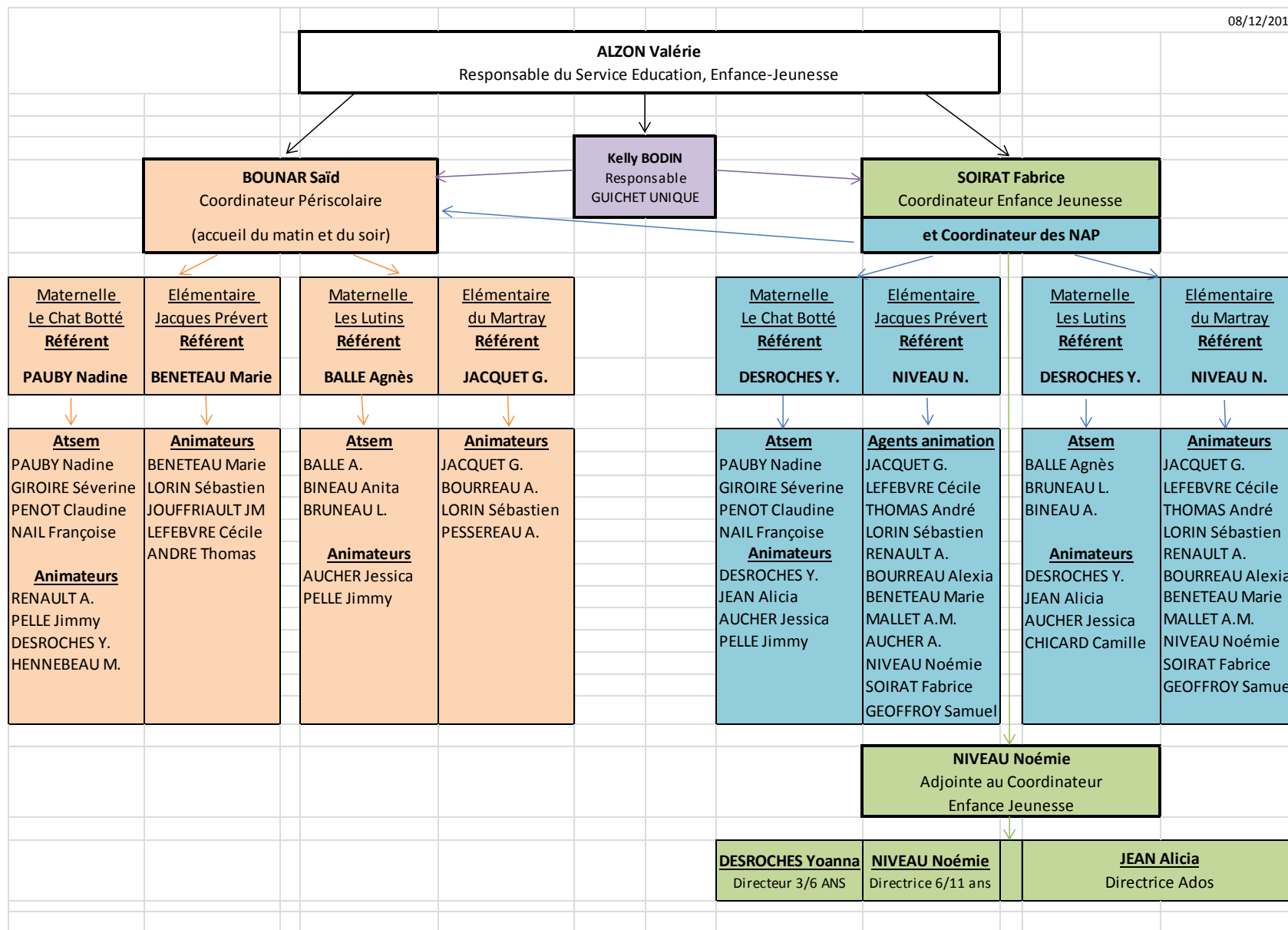
- Allergie alimentaire : Oui Non
- Repas sans porc : Oui Non
- Autres : Oui Non

NOM DU RESPONSABLE A FACTURER

→ La facture est à régler à la Société de Restauration.

→ Si vous habitez la commune de LOUDUN, vous pouvez bénéficier de **tarifs dégressifs**. La demande est à effectuer en mairie.

Nom et prénom :	
Adresse :	
Domicile :	☎ Portable :
Numéro d'allocataire (obligatoire) :	



NOM ET QUALIFICATION DES AGENTS INTERVENANTS POUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Temps périscolaire et Nouvelles Activités Périscolaires

NOM - PRENOM	QUALIFICATION
BALLE AGNES	ATSEM 1ère classe
GIROIRE LAURENCE	ATSEM 1ère classe
BINEAU ANITA	Adjoint technique territorial
DESROCHES YOANNA	BAFD
JEAN ALICIA	BAFD
AUCHER JESSICA	CAP Petite Enfance
CHICARD CAMILLE	BAFA
JACQUET GUILLAUME	BAFD
LEFEBVRE CECILE	BAFD
ANDRE THOMAS	Stage pratique BAFA
BOURRI JAMAL	BAFD
MALLET ANNE MARIE	BAFA
LORIN SEBASTIEN	BAPAAT
RENAULT AMANDINE	BAFA
BOURREAU ALEXIA	BAFA
BENETEAU MARIE	CAP Petite Enfance
NIVEAU NOEMIE	BAFD
SOIRAT FABRICE	BAFD
PAYBY NADINE	ATSEM 1ère classe
NAIL FRANCOISE	ATSEM
PENOT CLAUDINE	Adjoint technique territorial 2ème classe
GIROIRE SEVERINE	Adjoint territorial d'animation
PELE JIMMY	BAFA
AUCHER ANGELIQUE	Stage pratique BAFA
CHICAULT MELANIE	CAP Petite Enfance

CALENDRIER DES DIFFERENTES REUNIONS ET RENCONTRES

- Commission éducation, enfance-jeunesse le 6/03/2013
- Réunion avec les directeurs d'écoles le 7/03/2013
- Comité de pilotage le 5/06/2013
- Réunion avec les directeurs d'écoles le 10/10/2013
- Comité de pilotage le 17/10/2013
- Questionnaire adressé aux familles pour connaître le plus précisément possible les besoins des familles, afin d'organiser les services
- Réunion de l'association des parents d'élèves le 19/11/2013
- Réunion avec les représentants de la FCPE le 21/11/2013
- Comité de pilotage le 5/12/2013
- Dépôt de la proposition de la semaine scolaire
- Comité de pilotage le 30/01/2014 avec les associations
- Réunion d'information aux familles le 5/02/2014
- Validation du POTS faite par le comité de pilotage du 30/01/2014 :
 - o Par le Conseil Général pour les transports le 3 mars 2014 (notifiée en mairie le 7/04/2014)
 - o Par le Comité Départemental de l'Education Nationale le 15 avril 2014 (notifiée en mairie le 14 mai 2014)
- Réunion de présentation de la semaine scolaire aux familles le 6/02/2014
- Réunion avec les directeurs d'écoles le 20/02/2014
- Demande participation des associations courrier du 3/03/2014
- Demande aux familles de remplir le « dossier unique d'inscription » le 13/03/2014
- Comité de pilotage le 15/05/2014 - réflexion sur le décret Hamon
- Dépôt de la nouvelle organisation au Directeur Académique pour le 6 mai 2014
- Etude sur l'utilisation des locaux scolaires
- Réception des Associations afin de connaître les modalités de leur éventuelle participation aux NAP (fiche « action » et « calendrier d'intervention »)
- Demande aux familles de remplir le « dossier unique d'inscription » le 12/06/2014
- Réunion des animateurs le 13/06/2014
- Réunion des ATSEM le 18/06/2014
- Réunion avec les directeurs d'écoles le 23/06/2014
- Réunion avec les agents périscolaires et Nap le 2/07/2014
- Réunion de présentation du dispositif des NAP aux familles le 3/07/2014
- Réunion avec les Associations le 25/09/2014

LISTE DES SALLES UTILISEES POUR LE DEROULEMENT DES NAP

Ecole maternelle le chat Botté :

- 2 salles de motricité (haut et bas)
- 3 dortoirs (1 en haut + 2 en bas)
- 1 espace au fond du couloir (bas)
- 2 salles de réunion à l'étage + 1 petite salle (utilisées par les élèves de l'école Jacques Prévert).
- 1 grande salle à côté de la garderie
- 1 petite salle à la suite
- Salle de réunions / conseils d'école
- 1 salle au dessus
- Cour (haut et bas)
- Préau couvert
- Cantine (1 petite salle + 1 grande salle)

Ecole élémentaire Jacques Prévert

- Salle de réunions (sous le logement de fonction)
- Gymnase fermé + préau couvert + cour
- Anciens sanitaires (non utilisables dans l'état pour le moment)
- Bibliothèque
- Salle d'arts plastiques
- Salle de réunions (ancienne salle informatique) – mise en place d'une charte d'utilisation des locaux partagés, entre la ville et l'école
- Petite salle du « SESSAD »
- Ancienne salle de classe à l'étage
- Classe de Mme Robert (étage)
- Classe de M. Billaud
- Cantine

Ecole élémentaire du Martray

- Préau fermé
- Préau ouvert
- 1 grande cour en bas (dont 1 espace plateau sport)
- Salle d'arts plastiques
- Salle des maîtres (refus de l'école)
- 1 cantine
- Salle informatique (3 ordinateurs à disposition) – mise en place d'une charte d'utilisation du matériel et locaux entre la Ville et l'école
- Bibliothèque (ancienne salle de garderie périscolaire et accueils de loisirs 6/11 ans)

- 1 petite salle (ancienne salle de garderie périscolaire et accueils de loisirs 6/11 ans)
- 1 salle (ancienne salle de garderie périscolaire et accueil de loisirs 6/11 ans) qui pourrait être dédiée pour le RASED à la rentrée 2014 (refus de l'école d'utilisation pour les NAP)
- 1 préfabriqué 2 salles (salles accueils de loisirs 6/11 ans - 1 seule utilisable, l'autre servant de salle de stockage pour le matériel)
- 1 billodrome
- 1 espace verdure
- 1 plateau sport « basket »
- 1 plateau sport
- 1 plateau sport « foot »
- 1 logement de fonction
- Les locaux de l'Association Coup d'Pouce (Ancienne « Aides aux devoirs »), prévoir convention.

Ecole maternelle Les Lutins

- 1 salle de motricité
- 1 dortoir
- 1 salle de garderie pour la maternelle
- 1 salle de garderie pour l'élémentaire
- Bibliothèque / salle de réunions
- Cuisine « pédagogique » (petite salle)
- Classe de Mme Gaudineau
- Classe de Mme Roose
- Classe de Mme Moreau
- Cour
- Cantine

Réunion Associations
Jeudi 25 Septembre 2014

Nouvelles Activités
Périscolaires

PERIODE 3 - Semaines 2 à 8 - du 5 Janvier au 20 Février 2015

MARDI	JEUDI	TRANCHE D'AGES	MATERIEL A MOBILISER PAR LA COMMUNE	LIEU D'INTERVENTION	INTERVENANT
Club Hippique du Loudunais	Club Hippique du Loudunais	GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 Nombre maxi - à confirmer		Club Hippique	Salariée Monitrice Diplômée
Les Amis de Th. Renaudot	Les Amis de Th. Renaudot	CE1, CE2, CM1, CM2 Nombre maxi : 30		Musée Renaudot	1 ou 2 Guides Animatrices
ITEP LES FIORETTI		PS, MS, GS CP, CE1, CE2	A définir	Salles des NAP	1 salarié BAFD, 8 jeunes maximum
Mme Claudie FILLON	Mme Claudie FILLON	CP, CE1, CE2, CM1, CM2 Maxi 10 enfants	A définir	Salles des NAP	Diplôme National Supérieur d'Art Plastique
	2 bénévoles (jeux éducatifs, jeux de société, origami, jeux pédagogiques et ateliers manuels)	A définir	A définir	Salles des NAP	2 bénévoles

PERIODE 4 - Semaines 11 à 17 - du 9 Mars au 24 Avril 2015

MARDI	JEUDI	TRANCHE D'AGES	MATERIEL A MOBILISER PAR LA COMMUNE	LIEU D'INTERVENTION	INTERVENANT
Club Hippique du Loudunais	Club Hippique du Loudunais	GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 Nombre maxi - à confirmer		Club Hippique	Salariée Monitrice Diplômée
Les Amis de Th. Renaudot	Les Amis de Th. Renaudot	CE1, CE2, CM1, CM2 Nombre maxi : 30		Musée Renaudot	1 ou 2 Guides Animatrices
HAND BALL		CE2, CM1, CM2 24 maxi	1 ballon en mousse par enfant plots et chasubles	Gymnase si possible A l'extérieur en fonction du temps	Salarié du Club - BPJEPS Sports Co
ATHLETISME (ADAL)	ATHLETISME (ADAL)	CM1, CM2 entre 12 et 14	tapis de sol, petites haies, cerceaux, sautoirs, vortex	Cours des écoles, piste athlé, gymnase	Non salarié entraîneur 1er degré moins de 16 ans
Mme Claudie FILLON	Mme Claudie FILLON	CP, CE1, CE2, CM1, CM2 Maxi 10 enfants	A définir	Salles des NAP	Diplôme National Supérieur d'Art Plastique
	2 bénévoles (jeux éducatifs, jeux de société, origami, jeux pédagogiques et ateliers manuels)	A définir	A définir	Salles des NAP	

PERIODE 5 - Semaines 20 à 27 - du 11 Mai au 3 Juillet 2015

MARDI	JEUDI	TRANCHE D'AGES	MATERIEL A MOBILISER PAR LA COMMUNE	LIEU D'INTERVENTION	INTERVENANT
Club Hippique du Loudunais	Club Hippique du Loudunais	GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 Nombre maxi : à confirmer		Club Hippique	Salariée Monitrice Diplômée
Les Amis de Th. Renaudot	Les Amis de Th. Renaudot	CE1, CE2, CM1, CM2 Nombre maxi : 30		Musée Renaudot	1 ou 2 Guides Animatrices
Mme Claudie FILLON	Mme Claudie FILLON	CP, CE1, CE2, CM1, CM2 Maxi 10 enfants	A définir	Salles des NAP	Diplôme National Supérieur d'Art Plastique
	2 bénévoles (jeux éducatifs, jeux de société, origami, jeux pédagogiques et ateliers manuels)	A définir	A définir	Salles des NAP	2 bénévoles

FICHE ASSOCIATION 2014/2015

Nom et prénom du Président :

Souhaiterait participer aux activités périscolaires : Oui Non

Activité/ discipline proposée :

Description/organisation des séances :

Public ciblé (cocher les publics adaptés aux activités proposées) :

Maternelles Petites sections Moyennes sections Grandes sections

Elémentaires CP CE1 CE2 CM1 CM2

Effectif maximal d'enfants pouvant être pris en charge par séance :

Vos activités peuvent-elles être organisées dans les établissements scolaires ?

Oui Non

Précisez vos besoins en espaces/surfaces d'activités :

.....

Moyens en matériels nécessaires :

Matériels à mobiliser par la Commune	Matériels mobilisables par l'intervenant

Personne en charge de l'intervention	Personne en charge de l'intervention
Nom & Prénom :	Nom & Prénom :
Téléphone :	Téléphone :
Courrier électronique :	Courrier électronique :
Qualification(s) :	Qualification(s) :
Pour les clubs, l'intervenant sera : <input type="checkbox"/> Non salarié <input type="checkbox"/> Salarié	Pour les clubs, l'intervenant sera : <input type="checkbox"/> Non salarié <input type="checkbox"/> Salarié

Complétez par tout document utile (CV, expérience), ou toute information complémentaire :

Dossier à retourner par courrier, fax ou messagerie à :

- Courrier : Mairie de Loudun – Service Education – 1 Rue Gambetta – CS 60065 – 86206 LOUDUN CEDEX
- Pour tous renseignements, contacter le coordinateur des Nouvelles Activités Périscolaires - M. SOIRAT Fabrice au 05.49.98.15.38
- Internet : mairie@ville-loudun.fr

Fiche action 2014/2015 – Association

Description des activités proposées aux enfants :

-
-
-
-

Période d'intervention proposée, sous réserve de son intégration dans le Projet Pédagogique des Nouvelles Activités Périscolaires

	N° de période	Semaines	Période d'intervention	Cocher la (les) période(s) choisie(s)	Jour(s) d'intervention (mardi et/ou jeudi) de 13h à 16h	Intervenant	
						Nom - Prénom	Qualification
Année 2015	Période 3	Sem 2 à 8	du 5/01 au 20/02				
	Période 4	Sem 11 à 17	du 09/03 au 24/04				
	Période 5	Sem 20 à 27	du 11/05 au 03/07				